

PLU Bellegarde – Bilan de la concertation

Supports de communication de la Ville

➤ Diagnostic territorial et état initial de l'environnement

Affiche réunion publique du 21 12 20



Réunion publique d'information
Présentation du diagnostic territorial
LUNDI 21 DÉCEMBRE 2020
18H30 SALLE DES CIGALES

Gestes Barrières
Port du masque obligatoire

2020 Bell'news 151 - 4 décembre



2020 Bell'news 152 - 18 décembre



Article sur le facebook de la Ville du 16 décembre 2020



Site internet de la ville : affiche, support de la réunion et compte-rendu



➤ Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Affiche réunion publique du 24 06 21



PRÉSENTATION DU PADD
(Projet d'Aménagement et de Développement Durable)
RÉUNION PUBLIQUE
JEUDI 24 JUIN 2021
18H30 SALLE DES SOURCES

Le document du PADD est disponible à la consultation
> sur le site de la ville
<http://www.bellegarde.fr/votre-mairie/urbanisme>
onglet révision générale du PLU
> en mairie - accueil

Compte tenu des mesures sanitaires en vigueur
Nombre de places limité - Port du masque obligatoire

2021 copie écran actu site ville - 9 juin



2021 Bellnews 164 - 4 juin



2021 Bellnews 165 - 18 juin

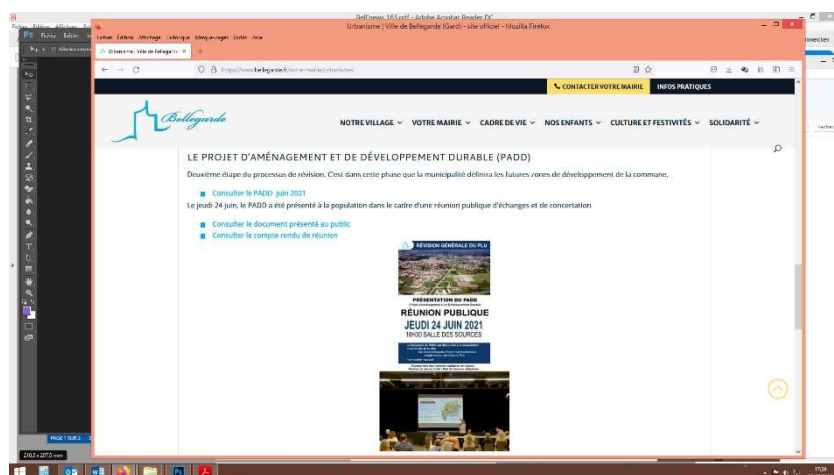


Présentation du PADD

Le jeudi 24 juin s'est tenue salle des Sources la réunion publique de présentation du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD). Cette réunion fait suite à celle du 21 décembre 2020 où a été présenté le diagnostic territorial, 1^{re} phase de la procédure de révision générale du PLU. Ces documents sont disponibles à la consultation du public via le site de la ville bellegarde.fr dans le menu « Votre mairie », rubrique « urbanisme », « révision générale du PLU ».



Site internet de la ville : affiche, support de la réunion et compte-rendu



➤ Dispositif réglementaire et graphique

Affiche réunion publique du 20 06 22



NB : durant l'élaboration du projet de PLU, un **registre de concertation** est mis à la disposition du public en mairie. Ce document permet à chaque citoyen d'apporter ses réflexions, ses réclamations et ses remarques. Ce registre est ouvert jusqu'à la délibération d'arrêt du projet. Les contributions au registre de concertation peuvent s'effectuer directement en mairie, aux heures d'ouverture au public, par mail à urbanisme@bellegarde.fr ou par courrier à l'attention de M. le Maire.

2022 Bellnews188 - 10 juin



Bulletin numérique d'information de la ville de Bellegarde.
Période du 10 au 26 juin 2022



RÉVISION GÉNÉRALE DU PLU : RÉUNION PUBLIQUE

Dans le cadre de la révision générale du PLU, la commune organise le lundi 20 juin à 18h, salle des Cigales, une réunion publique d'information à l'attention des administrés.

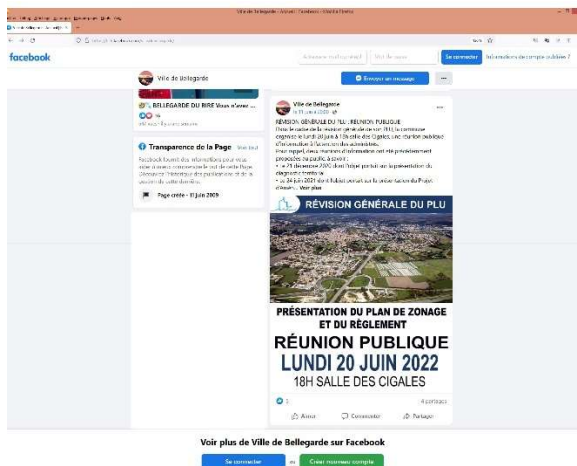
Pour rappel, deux réunions d'information ont été précédemment proposées au public, à savoir :

- Le 21 décembre 2020 dont l'objet portait sur la présentation du diagnostic territorial.
- Le 24 juin 2021 dont l'objet portait sur le suivi de l'état de l'Aménagement et de Développement Durables (AADD).

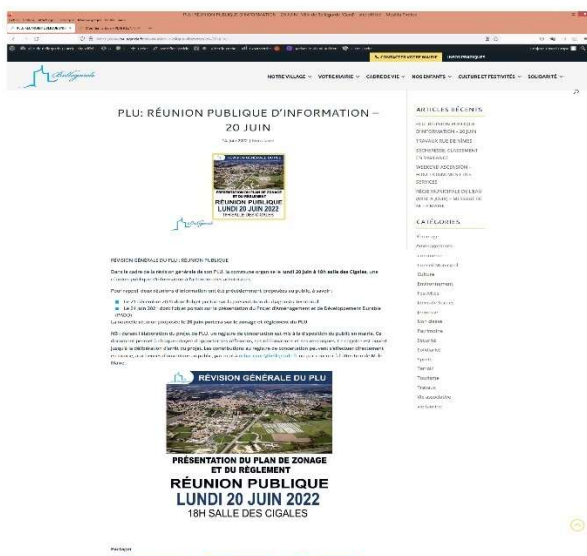
La nouvelle réunion proposée le 20 juin portera sur le zonage et règlement du PLU.

À l'issue de la réunion, les participants pourront déposer leurs observations et suggestions. Ces observations seront prises en compte lors de la révision générale du PLU. Ce document constitue le cadre de l'élaboration du PLU. Les observations des administrés seront prises en compte lors de la révision générale du PLU. Les observations des administrés seront prises en compte lors de la révision générale du PLU.

Article sur le facebook de la Ville les 11 et 20 juin 2022



Site internet de la ville : affiche, support de la réunion et compte-rendu

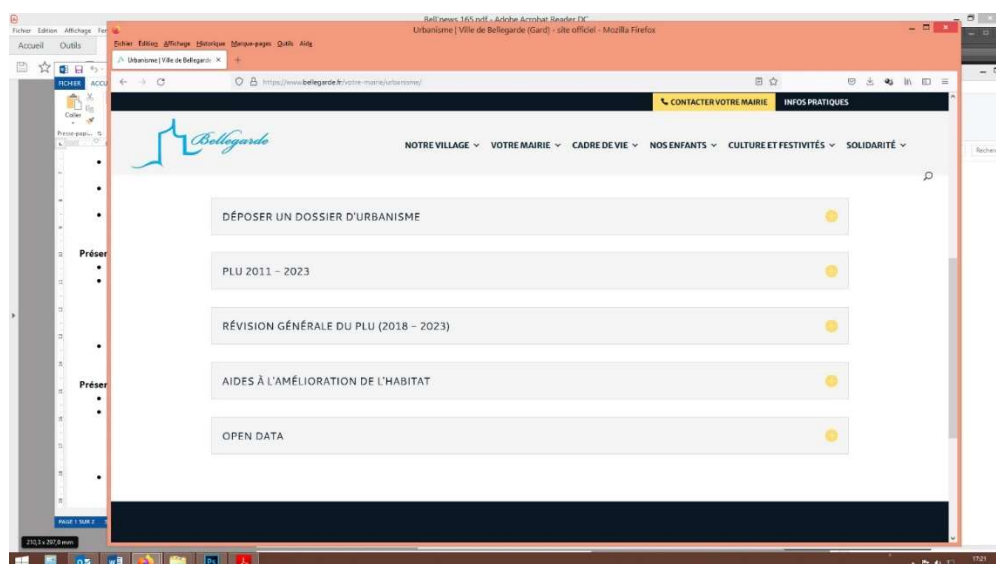


➤ Autres éléments de communication au fil de l'eau

Avis d'ouverture de la concertation dans le bulletin municipal « Vivre Bellegarde » de décembre 2018



2019 janvier site ville rubrique urbanisme - création onglet révision générale



2021 Janvier Newsletter spéciale début d'année N°153



Informations sur la publication
ID : 536617267823496

×



Vivre

Un plan local d'urbanisation pour la ville de demain

Au sujet de la révision générale du PLU sur laquelle œuvre actuellement la commune, un article du Midi Libre paru le 15 janvier 2022 reprenait vos paroles :
« Il faut donner une autre dimension à la commune ».
Pouvez-vous nous décrire votre vision du futur Bellegarde ?

Préparer le PLU ne se résume pas à choisir des terrains qui deviennent constructibles ou pas, et faire le bonheur ou non, de propriétaires fonciers. Un PLU c'est avant tout prévoir les besoins de la ville de demain en anticipant la croissance de notre population et ses besoins, en fonction des réglementations imposées par l'État (PPRI, risque incendie, densité d'habitat).
Dans ce futur Bellegarde, il nous faudra prévoir...

Une rénovation et un agrandissement de l'Hôtel de Ville
La volonté est de maintenir le siège des affaires municipales à son emplacement actuel. Par contre, la nécessité de moderniser, agrandir, mettre aux normes le bâtiment s'impose. En 2021, la ville a fait l'acquisition des bâtiments contigus à la mairie. Courant 2023-2024, les études devraient être engagées pour la réalisation



de la future mairie avec des locaux plus fonctionnels et accessibles pour les administrés. D'importants travaux seront toutefois nécessaires pour une mairie moderne avec de nouveaux espaces pour les bureaux, la salle du conseil municipal, les mariages, l'accueil du public et un ascenseur. Il faudra en parallèle étudier et prévoir la continuité des services, probablement en un autre lieu le temps des travaux.

PLU concertation
Pour rappel, tout au long de l'élaboration du projet de PLU, un registre de concertation est mis à la disposition du public en mairie. Ce document permet à chaque citoyen d'apporter ses réflexions, ses réclamations et ses remarques. Ce registre est ouvert jusqu'à la délibération d'arrêt du projet. Les contributions au registre de concertation peuvent s'effectuer directement en mairie, aux heures d'ouverture au public, par mail à urbanisme@bellegarde.fr ou par courrier à l'attention de M. le Maire.

12 • VIVRE BELLEGARDE - AVRIL 2022

2022 newsletter 10 juin- Information révision générale PLU et existence d'un registre de concertation

